

INFORMATIONS POLICE



ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITES DE LA POLICE TOUS UNIS

Revue "Informations Police"

- Directeur de la publication : Camille MARILLER
 - Pour la Communication :
Jean-Luc BAZART - Alexandre HURTEAUX
 - Conception-Impression :
GECOP - 21, Bd Winston Churchill
Résidence Le Bretagne - BP 50319
44803 SAINT-HERBLAIN Cedex - 02 40 71 06 06
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2019
N° ISSN : 1776-0690
52° Année - Trimestriel
- Le tirage de notre revue "Informations Police"
a été de : 4 400 exemplaires

CITATION
A NE SURTOUT
PAS OUBLIER



Lorsque l'on se cogne la tête contre un pot et que cela sonne creux, ça n'est pas forcément le pot qui est vide.

Confucius

SOMMAIRE

Editorial	3
Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 5 juin 2019	4-7
Suicides dans la police : le DGPN veut promouvoir les moments de convivialité entre les agents	8
Nomination de M. ALLAIN à la DIPJ de Lyon	9
Sommeil et rythme de vie : un équilibre indispensable	10
Le Sénat adopte le projet de loi Santé avec de nouvelles mesures contre les déserts médicaux	11
Adhésions A.N.R.P. Rejoignez-nous	12
L'âge d'équilibre	13
Enquête : l'Intelligence Artificielle	14
Soldes d'été 2019	15
Ces camarades nous ont quittés	15
Bulletin d'adhésion	16

BUREAU NATIONAL

MARILLER Camille
Président National

DAHLEM Roland
Trésorier National

DESSACHAT Daniel
Chargé du Recrutement

MONTOYA Francis
Chargé du Recrutement

HURTEAUX Alexandre
Chargé de la Communication

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BAZART Jean-Luc (34)
FIGUEREDO Jean (83)
FREMINET Gérard (67)
HALLARD Michel (75)
LUTZ Albert (67)
MANTE Jean-Claude (88)
NAHON Roger (06)
PEDROTTI Maurice (75)
TIPHAIGNE Marie-Louise (21)

COMMISSION CONTROLE FINANCIER

BACHER Etienne (67)
BALAUD Joël (67)

COMITE D'HONNEUR-HONORAIRES

BAZART Jean-Luc - Commandant
HALLARD Michel - Commissaire Divisionnaire

Les membres du Comité d'Honneur sont adhérents et membres du Conseil d'Administration



Mme Claudine BONZOM

Mme Claudine BONZOM épouse de M. BONZOM Contrôleur Général de la Police Judiciaire, décédé en 2018 nous a rejoint et a accepté le poste de membre dans l'équipe dirigeante de Paris/Ile de France. Cooptée par décision du Président National, elle a assisté et participé au Conseil d'Administration de l'Association. Ses interventions ont fortement été appréciées par l'ensemble des administrateurs. Merci Claudine pour votre agréable participation, je suis certain que votre engagement au sein de l'A.N.R.P. aura très rapidement des résultats positifs : VOUS ETES DES NOTRES AVEC TOUTE NOTRE AMITIE

Editorial



OUI NOUS VOILÀ DANS LA ZONE OÙ LE MOT «**VACANCES**» REPREND DES COULEURS ET MEUBLE LES PENSÉES DE BEAUCOUP D'ENTRE NOUS.

Il n'y a pas que nos jeunes écoliers, nos plus ou moins fougueux étudiants nos « actifs » de toutes les branches professionnelles pour se réjouir de cette trêve, il y a aussi nos plus ou moins jeunes retraités dont un des objectifs principaux est de profiter de cette agréable période.



Les mots qui parfois blessent s'estompent.

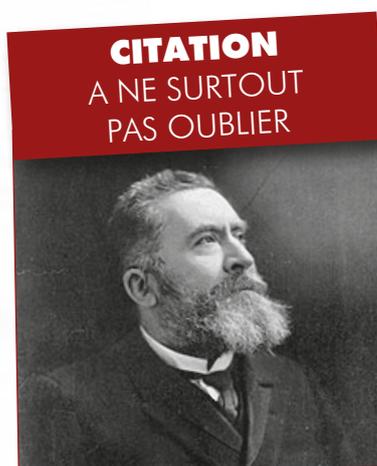
C'est ainsi que CSG, RETRAITE, PENSION DE REVERSION, et bien d'autres, s'éloignent discrètement au profit de MER, SOLEIL, FARNIENTE, BAIGNADE OU PROMENADE, BARBECUE, BIÈRE.

Hélas, si certaines et certains peuvent profiter au maximum de cette période estivale rénovante souvent pleine de charme et de détente d'autres, hélas ne peuvent goûter à ces simples joies malgré les actions des associations caritatives telles le Secours catholique, le Secours populaire et bien d'autres.

Le soleil, le ciel bleu, la mer, la montagne, la faune et la flore sont notre modeste patrimoine. Profitons de cette courte mais belle période avant de retomber dans les tracasseries mondiales, internationales de toutes sortes.

Bonnes Vacances Estivales

Camille MARILLER
Président National



Est dirigeant celui qui accepte de prendre les risques que les dirigés ne veulent pas prendre.

Jean Jaurès



Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 5 Juin 2019



Le Conseil d'Administration s'est réuni le 5 juin 2019 à 9h12 dans la Salle de réunion «East-North» de l'Hôtel NOVOTEL Centre Halles à STRASBOURG.

ADMINISTRATEURS : 9 ADMINISTRATEURS
5 ADMINISTRATEURS /POUVOIR

LES MEMBRES DE LA CCF : 2 membres

LES COOPTES : Par décision du Président National, Mme BONZOM Claudine et M. BARDIN Daniel.

Le Quorum est atteint, Mme Gaëlle PASSERIEUX est désignée comme secrétaire de séance. Le Président donne lecture de l'ordre du jour qui comporte 9 points. Il est approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral et d'activités par le Président National

Voici un extrait de ce rapport. « Après avoir remercié toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur soutien et leur collaboration à la renaissance de notre Association, qui après avoir traversé des zones de turbulences assez perturbantes dues aux comportements de certains administrateurs envers l'A.N.R.P. et envers ses responsables, notre Association retrouve sa place après ces 2 années de veille ».

Le Président présente le plan, qui avait été élaboré, se composant de trois phases principales et précise qu'il se déroule dans son ensemble sans problèmes majeurs.

Phase 1 : Reprise de la gestion de l'Association et mise en place de dispositifs modernes et rapides afin de rénover le service administratif, tâche réalisée par le secrétariat Mesdames Gaëlle PASSERIEUX et Nadine PELLETIER.

Phase 2 : Elle a un caractère plus technique et professionnel et se compose de quatre objectifs majeurs importants et urgents :

1^{er} objectif : Mise en place de la comptabilité et de la trésorerie : objectif atteint.

2^{ème} objectif : Règlement du dossier de Saint-Laurent, création d'une équipe qualifiée. Ce dossier avance.

3^{ème} objectif : Rénovation de l'appartement du RDC : En cours.

4^{ème} objectif : Prospection et rétablissement des Sections de Régions avec recherche de Responsables. **CETTE MISSION EST CONFIEE À UNE ÉQUIPE QUALIFIEE ET MOTIVÉE AVEC LE CONCOURS DU SERVICE ADMINISTRATIF ET DES ÉLÉMENTS NOUVEAUX DE LA SECTION DE PARIS.**

Phase 3 : Cette phase devrait démarrer après les vacances, début septembre 2019 et consiste à continuer des actions prévues (Saint-Laurent, Recrutement, Reconstitution des Sections) mais aussi par la poursuite des vraies raisons d'existence de l'A.N.R.P. la Solidarité, par la mise en place de toute l'œuvre sociale destinée aux adhérents (Tombola, Avantages avec les Prestataires de Vacances, l'Organisation de Sorties et Réunions). Le plan de cette phase sera diffusé par la suite et publié sur notre blog et dans notre revue.

Le Président indique que tout soutien sera naturellement le bienvenu.

Il remercie au nom de l'A.N.R.P. tous les adhérents pour leur soutien et leur collaboration sincère. Il remercie également les équipes pour le travail fourni et remercie les participants de l'avoir écouté.

Rapport financier 2018 par le Trésorier National par Roland DAHLEM

Le Trésorier National présente le bilan pour l'exercice 2018 lequel présente un résultat net 1 435 258 EUR. Il rappelle les faits significatifs de l'exercice (décision Cour Appel de Rennes, fin de la mission de l'Administrateur judiciaire en juin 2018). Il souligne que la Trésorerie de l'Association est saine, que les dépenses sont maîtrisées, il indique que la période noire de l'Association a entraîné une diminution des adhésions et précise que l'A.N.R.P. doit poursuivre sa reconstruction et mettre en place une véritable stratégie de recrutement visant à augmenter le nombre d'adhérents actifs et bienfaiteurs.

Rapport de la Commission de Contrôle Financier par Joël BALAUD

Joël BALAUD présente son rapport, conformément à la mission qui lui a été confiée lors de la dernière réunion du Bureau National du 15 mars 2019.

La Commission de Contrôle Financier a procédé à l'examen des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 et tient à rendre hommage au Cabinet d'expertise comptable GREGOIRE et ASSOCIES pour la présentation des comptes lisibles et compréhensibles, et pour la comptabilité bien tenue.

Monsieur BALAUD confirme les chiffres avancés par le Trésorier National. Il indique que le contrôle a porté essentiellement sur des éclaircissements sur les écritures portées à la présentation de l'exercice du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

La Commission de Contrôle Financier préconise, comme par le passé, d'augmenter les recettes de l'A.N.R.P. ce qui veut dire augmenter le nombre d'adhérents afin d'éponger le déficit. Joël BALAUD conclut en proposant que quitus soit donné au Trésorier National.





Rapport de la Commission chargée du Dossier de Saint-Laurent-de-Neste par Gérard FREMINET

A l'initiative du Président National, lors de sa réunion du 3 avril 2019 à Strasbourg, Le Bureau National a approuvé la création d'une Commission habilitée à traiter, sous l'autorité du Président National, le dossier de notre Centre de Vacances de Saint-Laurent-de-Neste.

Afin de comprendre la situation actuelle du Centre, Gérard FREMINET retrace l'enchaînement des faits survenus depuis la création du Centre de Vacances. Il présente ensuite les

éléments rassemblés par la Commission à l'effet de permettre une prise de décision sur l'avenir du Centre.

Ce rapport, pièce maitresse du dossier, ayant un caractère confidentiel il n'est pas publié mais est à la disposition des adhérents après demande justifiée.

Gérard FREMINET tient à souligner le travail qui a été effectué par le Président National afin de faire aboutir au bout de 7 années de procédure, une issue favorable pour l'A.N.R.P. avec le versement de dommages et intérêt.

Les participants saluent tous le travail du Président National.



Rapport du Coordonnateur des Sections par le Trésorier National Roland DAHLEM

Le Trésorier présente le bilan de la campagne de recrutement, les résultats ont progressé mais sont jugés encore insuffisants. Il indique que le recrutement est un problème épineux et qu'il est difficile aujourd'hui de trouver des personnes qui veulent se dévouer pour autrui.

Le Trésorier donne lecture d'un rapport rédigé par Gaëlle PASSERIEUX réalisé d'après des recherches effectuées sur Internet : « toutes les Associations connaissent actuellement une baisse des adhésions et des dons. Elles sont dues au contexte économique actuel (incertitudes fiscales, CSG, soutien à leur famille etc...). Selon certains sites spécialisés, cette baisse du nombre de donateurs devrait s'inverser en 2020 et le nombre d'adhésions devrait repartir en hausse.

Afin de faire face à cette crise, il faut multiplier les actions :



Le Trésorier détaille les actions mises en place par le secrétariat du siège, avec l'accord du Président National : création de listes de diffusion établies grâce à des recherches effectuées sur Internet, 200 lettres ont été envoyées afin de trouver de nouveaux membres actifs et bienfaiteurs.



A ce jour, 2 réponses positives reçues.

Le Trésorier souhaite que ces actions à mener soient mises en application et espère que ces paroles trouveront le chemin des consciences, et qu'elles ne resteront pas de vains mots, mais qu'elles se

transformeront en actes pour que vive longtemps encore l'A.N.R.P.



Débat et vote sur les rapports

Après débat, les différents rapports sont tous approuvés à l'unanimité et Quitus est donné au Trésorier.

Divers

1) Madame BONZOM souhaite prendre la parole pour indiquer les raisons pour lesquelles elle avait adhéré à l'A.N.R.P. : défense des droits moraux et financiers. Elle propose que ces valeurs soient vraiment mises en pratique afin de redynamiser l'Association et donner envie aux gens d'adhérer à notre Association.

2) Madame PASSERIEUX indique que pour moderniser l'Association, il faudrait utiliser les moyens actuels, site Internet et réseaux sociaux. Le blog de l'A.N.R.P. est très visité et ouvert à tous, des lecteurs profitent des articles et des renseignements sans forcément être adhérent, un site Internet permettrait de faire un accès dédié aux adhérents et de peut-être ainsi gagner de nouveaux adhérents.

Aucune autre demande d'intervention n'est formulée.

Propos de clôture de séance par le Président National

Le Président National fait mention de la lettre qu'il a envoyée aux Administrateurs au mois de mai 2019. Il rappelle le travail qu'il a effectué pour l'A.N.R.P. durant ses années et indique qu'il souhaiterait que l'A.N.R.P. reparte sur de bonnes bases.

Le Président indique que pour les raisons d'âge et de santé il envisage son remplacement de son poste de Président National qui prendra effet avec la nomination de son successeur.

Néanmoins il restera à la disposition de l'Association pour lui apporter son concours et son soutien.

A L'ISSUE DE CETTE INTERVENTION LA TOTALITÉ DES ADMINISTRATEURS RENDENT UN HOMMAGE CHALEUREUX AU PRÉSIDENT QUI AVEC BEAUCOUP D'ÉMOTIONS REMERCIE CETTE SOLIDE ÉQUIPE.

La séance est levée à 16h31

CITATION

A NE SURTOUT PAS OUBLIER



La conscience est la lumière de l'intelligence pour distinguer le bien du mal.

Confucius

Suicides dans la police : Le DGPN veut promouvoir les moments de convivialité entre les agents



Eric Morvan, Directeur général de la Police Nationale, a transmis une note intitulée « Promotion de la convivialité dans les services de police ». (MININT / Actu17)

Changement radical de cap concernant le management dans la Police Nationale ? Au vu de la note transmise par son Directeur général à toutes les directions de l'institution, et que nous avons pu consulter, on pourrait le croire.

Cette note signée par le directeur de cabinet d'Eric Morvan, Directeur

Général de la Police Nationale (DGPN), a pour objet la « promotion de la convivialité dans les services de police ». Elle a été transmise aux chefs de service le lundi 27 mai 2019.

Alors que les policiers font face à un taux de suicide très élevé depuis plusieurs années. 31 drames recensés à ce jour pour l'année en cours - Eric Morvan qui est à la tête de l'institution depuis 2017 propose des solutions pour lutter contre « les idées noires ». Pour cela, il entend « favoriser les initiatives locales » pour « renforcer le lien social et le sentiment d'appartenance à [la] communauté professionnelle ».

Un soutien aux associations et amicales de policiers

Le réseau social de la police

La création et remise en état des espaces de restauration

Des fonds destinés à la tenue de ces objectifs

La mise en place de cérémonies et moments solennels

Barbecues et sorties sportives

anrp75.canalblog.com
anrp2@orange.fr

Paris, le 6 juin 2019

Monsieur le Directeur Général,

L'Association Nationale des Retraités de la Police (A.N.R.P.), dont je suis le Président, souhaite apporter son modeste concours aux tentatives de résorption des problèmes dépressifs rencontrés actuellement par nos collègues en activité.

L'A.N.R.P., placée sous l'égide de la loi du 1er juillet 1901, et dont le siège social se trouve 26 rue Sainte Félicité 75015 Paris, est l'une des deux Associations de Retraités de la Police Nationale.

Les membres et sympathisants de l'Association ont été particulièrement sensibles aux termes de votre note du 27 mai 2019, « Promotion de la convivialité dans les services de police ».

Dans ce cadre, nous souhaitons faire connaître à ceux de vos services compétents en la matière, que nous désirons associer notre organisme, dans la mesure de nos moyens, au programme de convivialité dont vous avez relancé la promotion. Notre apport pourrait passer par une diffusion et un relais des actions du Ministère de l'Intérieur et de la DGPN, et la mise à leur disposition de nos membres et de toute notre structure, en fonction des besoins et des souhaits qu'ils exprimeraient.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mon profond respect.

Camille Mariller

Camille MARILLER
Président National



Nomination de M. ALLAIN à la DIPJ LYON

Le Contrôleur général Christophe ALLAIN est nommé à Lyon où il prend en charge la Direction Interrégionale de la Police Judiciaire (Auvergne - Rhône-Alpes), à compter du 13 mai 2019, après neuf années passées aux commandes de la DRPJ du Grand-Est à Strasbourg.

Les Dernières Nouvelles d'Alsace, dans l'édition du 11 mai 2019, lui ont rendu un grand et solennel hommage en soulignant ses qualités professionnelles reconnues par tous et plus particulièrement lors d'évènements difficiles et douloureux, notamment lors de l'attentat de décembre 2018 ou de l'affaire Sophie LE THAN.

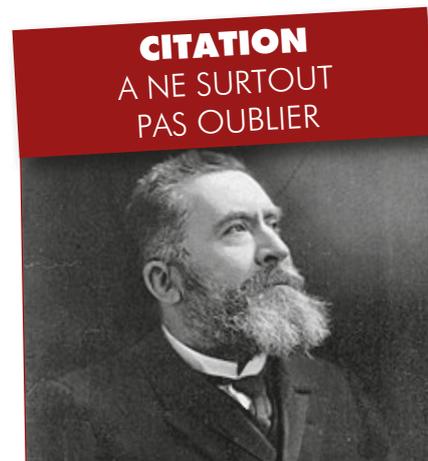


Cet hommage fait l'unanimité tant auprès de la population du Grand-Est que des policiers de tous les services.

« C'est en tant que Président National des Retraités de la Police, mais aussi ancien Président de l'Amicale de la Police Judiciaire, puis Président de l'Amicale des Anciens de la PJ de Strasbourg et de leurs amis, que je lui adresse toutes nos félicitations pour cette promotion.

Je voudrais en quelques mots d'une grande intensité dire combien nous avons toujours apprécié votre solidarité et votre écoute, votre présence lors des petites fêtes traditionnelles ou sportives, qui ont toujours eu des résultats très positifs. C'est pourquoi, à l'unisson, nous disons de vous : c'est un grand chef, avec respect et amitiés. Je vous dis félicitations et à bientôt.»

Camille MARILLER



Le courage, c'est de comprendre sa propre vie...
Le courage, c'est d'aimer la vie et de regarder la mort d'un regard tranquille...
Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel.

Jean Jaurès

Sommeil et rythme de vie : un équilibre indispensable

Un sommeil de qualité est un gage d'équilibre psychique, émotionnel et physique. Et cela tient avant tout à une bonne hygiène de vie et à la régularité des rythmes de veille et d'activité.



Avec l'âge, le sommeil évolue

Globalement plus léger, le sommeil se caractérise par l'allongement progressif de la phase d'endormissement - qui peut atteindre 45 minutes à 80 ans -, par des réveils à l'issue de chaque cycle de 90 minutes. On a alors l'impression que ce sommeil entrecoupé est de mauvaise qualité, qu'il n'est pas réparateur, alors que, souvent, il est tout à fait suffisant. Deux tiers des 55 ans* et plus se plaignent des difficultés qu'ils ont à s'endormir et de leurs fréquents réveils nocturnes. Enfin, plus on prend de l'âge, plus on a tendance à se coucher plus tôt, vers 21 h ou 21 h 30, pour se réveiller vers 4 ou 5 heures du matin. Il est alors inutile de rester au lit, mieux vaut choisir une activité agréable pour bien démarrer la journée.

Un rythme de vie régulier pour mieux dormir

Il est possible d'optimiser la qualité de son sommeil. D'abord, en se créant des repères, un rythme de vie régulier : se coucher et se lever à peu près à la même heure, maintenir trois repas par jour et avoir des journées bien remplies. Et si, après déjeuner, vous ressentez une petite fatigue, une sieste sera la bienvenue. Mais pas plus de 20 minutes, sinon elle nuirait à la qualité de votre sommeil nocturne. Saviez-vous que, pour bien dormir, il est aussi recommandé de s'exposer à la lumière naturelle, surtout celle du matin ? Oui, elle synchronise notre horloge biologique et structure nos rythmes de sommeil. Et l'exercice physique - ce n'est un secret pour personne - est également excellent. Mais si vous ressentez des tensions corporelles, les activités de relaxation et d'étirement, telles que le yoga ou le tai-chi-chuan vous aideront à vous détendre. Écouter de la musique ou lire, cela vous aidera aussi à vous endormir car répéter le même rituel chaque soir aide à conditionner au sommeil. Quant aux excitants tels que le café, le thé, les sodas à la caféine, cigarettes, ils sont à bannir après 17 heures. Enfin, vous pouvez profiter également des ateliers sommeil proposés par votre caisse de retraite.

Des troubles du sommeil à prendre au sérieux

Il existe de véritables pathologies du sommeil dont souffre un grand nombre de personnes. L'insomnie est une des plus répandues : elle touche 40 % des plus de 75 ans* et peut avoir des conséquences sur le bien-être, notamment des difficultés de concentration, des troubles de l'humeur, de la mémoire, mais aussi une somnolence diurne. Certaines insomnies peuvent révéler d'autres problèmes de santé - douleurs, hypertension, troubles hormonaux, dépression... - pour lesquels il faut consulter son médecin traitant. Quant au syndrome d'apnée



du sommeil (SAS), c'est une interruption de la respiration (jusqu'à 30 secondes d'affilée) et qui peut se produire de 400 à 700 fois par nuit. Les personnes qui y sont sujettes ressentent une immense fatigue et connaissent de nombreux épisodes de somnolence au cours de la journée. Un des facteurs aggravants de l'apnée (et du ronflement en général), c'est la prise de poids et la mauvaise hygiène de vie. Si vous en souffrez, sachez qu'il existe à l'hôpital des consultations dédiées à l'apnée du sommeil. Enfin, le syndrome des jambes sans repos - à savoir des crampes, des fourmis, une chaleur excessive - touche 4 %** de la population française et perturbe considérablement le sommeil. Si vous êtes atteint d'une de ces pathologies, il est important de consulter votre médecin traitant.

* Source : Baromètre Santé 2010 **Source : Réseau Morphée.

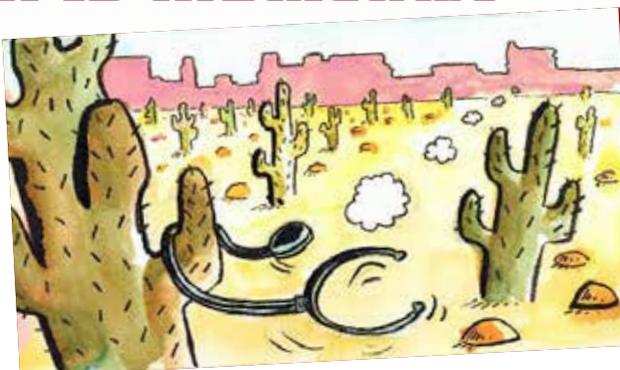


Le Sénat adopte le projet de loi Santé avec de nouvelles mesures contre les déserts médicaux

La ministre de la Santé Agnès BUZYN
Eric FEFERBERG - AFP

Le texte, porté par la ministre de la Santé Agnès Buzyn, a été adopté par le Sénat à 219 voix contre 92. La chambre haute a rajouté au texte issu de l'Assemblée nationale une mesure pour lutter contre les déserts médicaux.

Le Sénat, à majorité de droite, a adopté ce mardi en première lecture, après l'Assemblée nationale, le projet de loi Santé porté par Agnès Buzyn. La chambre haute y a dans le même temps injecté de nouvelles mesures pour lutter contre les déserts médicaux, sur fond de crise dans les urgences. Le texte a été voté par 219 voix contre 92. Députés et sénateurs vont maintenant tenter de se mettre d'accord sur une version commune en commission mixte paritaire dont la réunion est prévue le 20 juin, a indiqué le rapporteur LR Alain Milon.



Suppression du numerus clausus

Traduisant une partie des mesures du plan «Ma Santé 2022» présenté en septembre par Emmanuel Macron, le projet de loi relatif à «l'organisation et à la transformation du système de santé» prévoit une réforme des études de santé, avec la suppression du «numerus clausus», la labellisation de 500 à 600 «hôpitaux de proximité», une régularisation de médecins étrangers, un accès élargi aux données de santé ou encore la création d'un espace numérique de santé.

Mettre fin aux déserts médicaux

Pour lutter contre les déserts médicaux, le Sénat a ajouté au texte issu de l'Assemblée un dispositif «transpartisan» proposant que la dernière année d'études en 3e cycle de médecine générale (et certaines spécialités déficitaires comme l'ophtalmologie) soit une année de pratique «en autonomie», réalisée en cabinet ou en maison de santé, en priorité dans les zones manquant de médecins. Il a également prévu une mesure d'exonération de cotisations sociales incitative à l'installation rapide des jeunes médecins.

Juste avant le vote solennel du projet de loi, le Sénat a procédé à une nouvelle délibération sur un article additionnel adopté vendredi, à la faveur d'un hémicycle dégarni, prévoyant un allongement de deux semaines des délais de l'IVG. La mesure, défendue par l'ex-ministre PS Laurence Rossignol, a ainsi été supprimée.



Adhésions A.N.R.P. : Rejoignez-nous...

L'Association Nationale des Retraités de la Police (A.N.R.P.) a été créée en 1956. Son objectif n'a pas changé depuis sa création : regrouper les Retraités de la Police, les Veuves et Veufs des Retraités, en vue de défendre leurs intérêts moraux et matériels. Son action est indépendante de tous les partis politiques, des groupements philosophiques, religieux ou syndicaux, et du gouvernement.

L'A.N.R.P. est fidèle à sa devise « **SOLIDARITÉ et BIEN-ÊTRE** » qui guide ses actions quotidiennes afin de reconforter et soulager les personnes qui se trouvent dans la détresse morale, physique et financière.

C'est grâce au dévouement de nos adhérents que nous pouvons remplir cette action. Concrètement cela se manifeste par :

- **Apporter un soutien financier** à nos membres actifs (secours décès, secours exceptionnel) grâce à notre Caisse de Solidarité alimentée par les dons de nos adhérents ;
- **Être à l'écoute et aider nos adhérents** en leur fournissant un support administratif pour tous renseignements de sa compétence ;
- **Regrouper nos membres Retraités, Bienfaiteurs et Amis** en organisant des rencontres conviviales et festives par l'intermédiaire de nos Sections Départementales ;
- **Organiser une tombola annuelle** pour alimenter notre Caisse de Solidarité et faire gagner à nos adhérents 1 séjour d'une semaine pour 2 personnes ;
- **Obtenir des avantages** pour nos adhérents en signant des partenariats afin d'améliorer leur quotidien ;
- **Publier des informations** précises et contrôlées, avec à l'appui le détail des textes de loi sur les sujets qui concernent le quotidien des Retraités de la Police et sur ceux qui sont susceptibles d'intéresser tous nos adhérents et notamment nos membres Bienfaiteurs dans notre revue trimestrielle gratuite « Informations Police » et/ou dans notre blog : <http://anrp75.canalblog.com>.

Notre Association est ouverte à tous : à nos Retraités de la Police, à leurs Veuves ou Veufs et à nos Bienfaiteurs.

Aidez-nous à pérenniser nos actions, en adhérant à notre Association. C'est principalement grâce au soutien de nos amis Bienfaiteurs que cette Solidarité peut fonctionner.

Notre cotisation annuelle, au taux unique de 45€, ou de 25€ pour les Veuves ou Veufs, est exclusivement utilisée pour la gestion de l'Association et pour la Solidarité. Des dons d'un montant inférieur ou supérieur peuvent également être faits.

**Avec vous, TOUS ENSEMBLE, nous pourrons remplir
notre action de Solidarité dans la Joie et la Fraternité,
alors REJOIGNEZ-NOUS.**

L'âge d'équilibre

GETTY IMAGE

La réforme des retraites est un sujet épineux qui concerne plus particulièrement les « futurs retraités ». Il est vrai que le grand nombre de « système de retraite » plus de 40 et les différents modes de calcul de « la retraite » posent problème d'autant plus que le COR évoque des problèmes de financement.



Voici quelques renseignements recueillis :

En quoi consiste l'âge d'équilibre ?

Pendant sa campagne, le GOUVERNEMENT a promis de ne pas toucher à cet âge légal. Mais les prévisions du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), font état d'un « besoin de financement » de 10 milliards d'euros en 2022 et entendent la fin des déficits en 2042 dans le meilleur des cas.

Le gouvernement a donc décidé d'introduire un autre paramètre : « l'âge d'équilibre », aussi appelé « âge pivot ». Si le salarié part à la retraite avant, une décote s'appliquerait, et s'il part au-delà, il aura le droit à

une surcote pour le récompenser. Ce système incite le salarié à travailler le plus longtemps possible.

Qu'est-ce que « l'âge d'équilibre » ?

L'exécutif a l'intention de créer un « âge d'équilibre » en plus de l'âge légal de départ en retraite, pour pousser les Français à « travailler plus longtemps », au risque de braquer les syndicats et d'écorner la promesse de campagne de Macron.

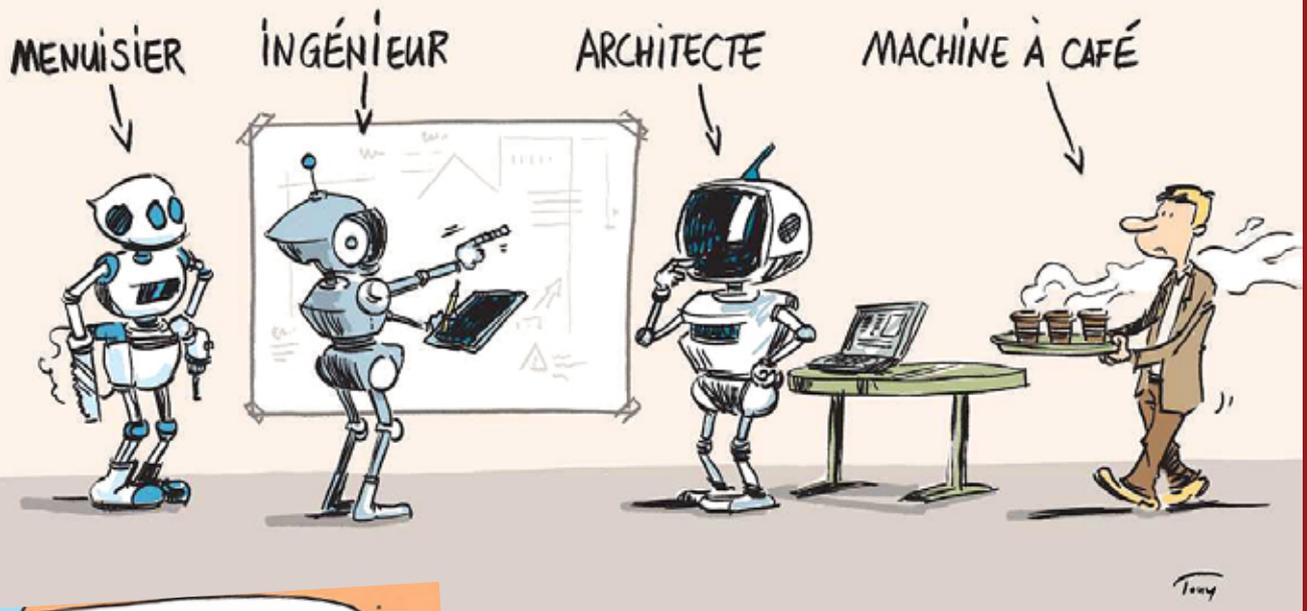
On pouvait croire le sujet clos, mais le grand débat est relancé : Édouard Philippe a annoncé mercredi la création d'un « âge d'équilibre » dans le cadre de la réforme des retraites, qui a pour but de pousser les Français à travailler plus longtemps.

Le Premier ministre a affirmé qu'« ainsi chacun pourra faire son choix, en liberté et en responsabilité ». Une démonstration d'équilibrisme sur une crête étroite, entre la promesse du Gouvernement de ne pas toucher à l'âge légal et les besoins de financement.

A La Une Sud Ouest Éco Réforme Des Retraites
Publié le 13/06/2019 à 18h15 par SudOuest.fr avec AFP.

Enquête : l'Intelligence Artificielle

Publié le 25 février 2019 - Mis à jour le 26 février 2019
par David LAROUSSERIE - Le Monde



• **Côté face**, tout va bien pour l'intelligence artificielle, surtout pour son volet dit d'apprentissage automatique (ou statistique). Depuis le début des années 2010, elle vole de succès en succès. Ses algorithmes battent les humains au jeu de go, aux échecs, au poker, au casse-briques ou aux jeux d'arcade. Ils conduisent des voitures autonomes sur des milliers de kilomètres (presque) sans accident mortel. Commandés par la voix, ils lancent des flux radio, des achats en ligne, des bulletins météo... Ils diagnostiquent mieux que les médecins.

• **Côté pile**, c'est moins riant. « Je ne ferais pas confiance à une très grande partie des découvertes en cours qui recourent à de l'apprentissage automatique appliqué à de grands ensembles de données », a prévenu le 15 février Genevera Allen, de l'université Rice, lors du congrès annuel de l'Association américaine pour l'avancement de la science, comme le rapporte le *Financial Times*. Dans leurs articles de recherche ou dans des tribunes publiées dans les médias, des spécialistes parlent d'« intelligence artificielle trompée », de « failles dans l'apprentissage automatique », de « crise », de « trouble profond »...

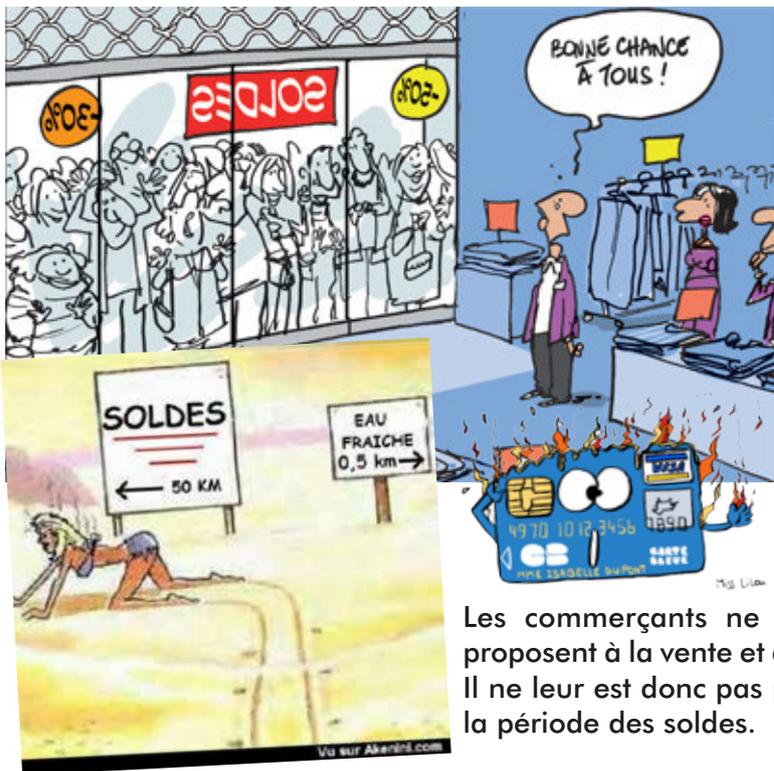
C'est l'intelligence artificielle même qui est touchée au cœur : des systèmes de reconnaissance d'images prennent des vessies pour des lanternes, des « pirates » attaquent les algorithmes et les font dérailler, les corrections des biais touchant ces algorithmes mettent à l'épreuve les statisticiens et les plus visionnaires réfléchissent à la manière de rendre plus intelligentes ces machines qui, il faut bien le dire, sont encore assez bêtes.

Apprendre par l'exemple

Evidemment, corriger ces défauts devient prioritaire, d'autant que l'avenir promet des applications bien plus critiques que de jouer au go ou distinguer un chaton d'un lapereau : diagnostic médical, conduite de véhicules, aide à la décision pour des verdicts judiciaires, pour l'attribution de crédits... Alors dans les labos, en même temps que certains bricolent leur système pour être meilleurs que les concurrents, d'autres ne parlent que de quête de « robustesse », « fiabilité », « certification », « reproductibilité », « confiance », « équité »...

Avant de passer en revue ces défauts et les corrections que tente d'y apporter la communauté scientifique, rappelons brièvement ce que sont ces systèmes d'apprentissage automatique.

Soldes d'été 2019



Alors que les soldes d'hiver débutent le deuxième mercredi de janvier, ceux (le mot soldes est masculin) d'été commencent le dernier mercredi de juin.

Les soldes d'été ont lieu cette année du mercredi 26 juin au mardi 4 août inclus.

Toutefois, la période est différente dans quatre départements :

- du mercredi 3 juillet au mardi 13 août pour les Alpes-Maritimes et les Pyrénées-Orientales ;
- du mercredi 10 juillet au mardi 20 août pour la Corse-du-Sud et la Haute-Corse.

Les commerçants ne peuvent solder que les articles qu'ils proposent à la vente et qu'ils ont payés depuis au moins un mois. Il ne leur est donc pas possible de se réapprovisionner pendant la période des soldes.

Ces camarades nous ont quittés

Au cours du 2^{ème} trimestre 2019, nous avons appris le décès de plusieurs de nos adhérents :

Mesdames :

BOLUDA Andrée
de PERPIGNAN (66)
Adhérente depuis le 22/02/2018.

FRIMBAUD Denise
de MARSEILLE (13)
Adhérente depuis le 06/02/1990.

LEHMANN Suzanne
de ANDERNOS LES BAINS (33)
Adhérente depuis le 01/02/1977.

SIMON Maria
de TOULON (83)
Adhérente depuis le 25/02/1989.

TETU Marcelle
de SAINDRANS (01)
Adhérente depuis le 20/04/1998.

Messieurs :

BALDY Louis
de BESSAN (34)
Adhérent depuis le 01/03/1977.

OMEDE Roger
de SIX FOURS LES PLAGES (83)
Adhérent depuis le 26/10/1988.

TRUCART Savério
de VILLENEUVE TOLOSANE (31)
Adhérent depuis le 01/03/1983.

CITATION

A NE SURTOUT
PAS OUBLIER



Quand l'oiseau est près de mourir, son chant devient triste ; quand l'homme est près de mourir, ses paroles portent l'empreinte de la vertu.

Confucius

Le Président National, au nom de tous les membres du Bureau de l'A.N.R.P., présente aux familles, dans la peine, ses sincères condoléances.

VOUS PARTAGEZ NOS VALEURS

Bien être et solidarité*

ALORS

REJOIGNEZ-NOUS

**Futurs et Jeunes Retraités,
Retraités ou Membres Bienfaiteurs**



L'A.N.R.P. *est ouverte à tous*



**Regrouper les retraités de la Police
et les veuves et veufs des retraités,
en vue de défendre
leurs intérêts moraux et matériels**

BULLETIN D'ADHESION

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

E-Mail : _____

Téléphone : _____

Pour les retraités de la Police, veuves et veufs

Date de mise à la retraite : _____

Dernière affectation : _____

Date de décès du conjoint : _____

Pour les sympathisants/bienfaiteurs

(facultatif) Profession/corporation : _____

Nom de la personne qui vous a parrainé : _____

** La devise de l'Association Nationale des Retraités de la Police*

Bulletin à adresser :

A.N.R.P. - 26 rue Sainte Félicité - 75015 PARIS- avec le montant de la cotisation annuelle de : 45 euros

Règlement : par chèque bancaire établi à l'ordre de l'A.N.R.P.

par virement IBAN : FR76 1027 8060 1500 0206 6270 188 - BIC : CMCIFR2A

(merci de préciser votre nom dans l'objet du virement)